

## Éditorial

Les élèves de l'école de Cognin Les Gorges sont partis au Pradet (dans le Var) en car découvrir la mer. Ils sont allés faire de la pêche à pieds, de la voile, du zodiaque, des nœuds marins, visiter un port, visiter une ancienne mine de cuivre...

Si vous voulez en savoir plus, lisez les textes écrits par les élèves. Ils vous informeront sur les activités de la classe de mer.

Tous les élèves ont apprécié de pouvoir guider un bateau à voile par tous les temps, même si certains ont eu très peur quand le vent était fort. Ceux qui n'ont pu monter sur les Optimists, ont cependant aimé les autres activités.

Pour réaliser cette classe de mer, nous avons eu l'aide de plusieurs partenaires :

- ⇒ le maire et les membres du conseil municipal,
- ⇒ tous les participants au thé dansant,
- ⇒ les membres du Syndicat Scolaire Intercommunal,
- ⇒ tous les parents qui se sont investis au sou des écoles,
- ⇒ tous les parents des élèves,
- ⇒ l'association Jeunesse au Plein Air – Association Nationale des Chèques Vacances.

Nous les remercions pour les subventions et l'aide matérielle accordées.

Le séjour s'est très bien passé, tout le monde a été très content et la plupart des élèves est prête à y retourner.

**Des élèves de l'école : Anton, Camille, Noan, Paul et Rémi.**



Retrouvez votre commune sur internet :  
<http://cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org/>



## SOMMAIRE

<b>En direct des conseils.....</b> 2	<b>Foyer Rural :</b>
<b>En parcourant les rues.....</b> 6	- Rando pédestre.....13
Travaux cimetière / école.....	- Programme de la vogue 2011.
Il faut que vous soyez au courant...	<b>Club des Gorges du Nan :</b>
Goudronnage par ci par là.....	- 80 ans de Lucette Lemonsu....
Pour éviter le pire.....	- Goûter .....14
N° d'urgence réseau d'eau.....	Cogn'arts.....
Extincteurs de la commune.....	Foire terroirs artisanat.....
Site de compostage.....	<b>Liste des professionnels de</b>
<b>Les gorges du Nan :</b>	<b>Cognin.....</b> 15
<b>Un site géologique étonnant.....</b> 8	Transport : du nouveau.....
<b>Au cœur du village.....</b> 10	Bulle de mômes.....
L'épicerie.....	Vacances été 2011..... 16
La bibliothèque.....	Art floral nouvelle saison.....
<b>L'école :</b>	<b>Etat civil.....</b> 16
- Voyage en bord de mer.....11	<b>Bloc-notes ..... 16</b>
- Un au revoir.....13	

# En direct des conseils...



## COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 07/02/2011

### 1/ Cimetière

Le constat d'huissier de toutes les concessions concernées par les travaux du mur du cimetière est en Mairie pour être consulté avant travaux (semaine 8).

Le choix de l'entreprise pour la démolition du mur s'est porté sur la société TOUTENVERT en fonction des critères alliant la technique, les risques et le prix.

### 2/ Eglise

Le moteur de la volée de la petite cloche étant hors d'usage, la SA BODET propose son remplacement pour une somme de 456 € ; cette somme représente uniquement les accessoires secondaires et la main-d'œuvre, le moteur lui-même étant pris en charge par la garantie.

### 3/ Urbanisme

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- du PC de M. Claude BOREL à Charvelière pour une modification de façade,
- d'une DP de M. Jean-Marie PETROVITCH au Puiseau pour la construction d'un mur de clôture maçonné où l'avis de l'architecte-conseil sera demandé.

### 4/ Garage communal

Une esquisse de l'architecte Claude Bernard est présentée au Conseil Municipal. Celle-ci va subir quelques retouches mais le budget devrait se situer autour de 88 000 € HT, VRD non compris.

### 5/ Contrats d'assurance des risques statutaires

Les collectivités ont l'opportunité de souscrire à un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à la charge de leurs agents en cas de maladie, de décès, d'invalidité, d'incapacité ou d'accidents.

Le centre de gestion peut souscrire de tels contrats pour leur compte, en mutualisant les risques.

Il est proposé aux élus de charger le Centre de gestion de négocier auprès d'une compagnie d'assurance agréée, un contrat groupe ouvert à adhésion facultative, chaque collectivité se réservant la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la CNRACL : décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité ;
- agents non affiliés à la CNRACL : accident du travail, maladie grave, maternité, maladie ordinaire.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la collectivité une ou plusieurs formules.

Ces conventions auront les caractéristiques suivantes : Durée du contrat : 4 ans à effet au premier janvier 2012. Régime du contrat : capitalisation.

Après en avoir délibéré, les élus donnent leur accord afin de s'associer à cette démarche.

### 6/ Reversement de la dotation de compensation

- Vu l'article 1609 nonies C-IV du Code Général des Impôts et L. 5211-5 du CGCT ;
- Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 15 décembre 2010 proposant les modifications des statuts de la Communauté de communes de Vinay ;
- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 07 février 2011 acceptant les modifications statutaires de la Communauté de communes de Vinay ;
- Suite à la mise en place de la FPU, Fiscalité Professionnelle Unique (ex. TPU) ;
- Vu la délibération du Conseil communautaire du 15 décembre 2010 autorisant le Président à signer les conventions avec chacune des 16 communes de la Communauté de Communes de Vinay ;
- Vu le modèle de la convention transmis par la Communauté de Communes de Vinay et présenté ci-après dont l'objet est d'arrêter le montant que la Communauté de Communes de Vinay reverse à chacune des communes membres au titre du reversement de la dotation de compensation et qui fixe les modalités de mise en œuvre du paiement de cette dotation ;

Le Conseil municipal doit délibérer pour :

- Autoriser le Maire à signer la convention de reversement de la dotation de compensation avec la Communauté de Communes de Vinay,
- Accepter les modalités de mise en œuvre de ce reversement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ⇒ Autorise le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes de Vinay,
- ⇒ Accepte les modalités de mise en œuvre de ce reversement.

### 7/ Modification des statuts de la Communauté de Communes de Vinay

Le Maire explique que le SIGEC (Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège) a été dissous au 31/12/2010, suite à la fin du remboursement des emprunts. Cependant, le SIGEC avait quelques dépenses de fonctionnement, à savoir le versement de subventions au collège, au foyer socio-éducatif et à l'association sportive. Ces subventions permettent de prendre en charge les frais de transport des élèves du fait de la situation géographique des collèges de Vinay et de Tullins.

La Communauté de Communes a décidé lors du Conseil du 15 décembre 2010 de prendre en charge cette compétence et de modifier ses statuts en conséquence.

Le Conseil Municipal doit se positionner sur le transfert de cette compétence et ensuite sur la modification des statuts de la Communauté de Communes de Vinay, conformément à l'article 5211.17 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux modifications de compétences des EPCI.

La proposition de modification des statuts est formulée comme suit :

« La Communauté exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

# En direct des conseils...

... / ... dans le chapitre 3 : autres compétences :

## i. Action sociale

- *Soutien financier aux frais de transports des élèves pour les sorties culturelles et sportives des collèves du territoire de la CCV.*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte le transfert de compétence : soutien financier aux frais de transport des élèves,
- accepte la modification statutaire telle que rédigée ci-avant.

## **COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 07/03/2011**

### **1/ Démission d'un conseiller municipal**

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Christine BONTA dont il a pris acte le 14 février 2011.

### **2/ Travaux de voirie 2011**

Michel DE GAUDENZI présente le compte-rendu de la tournée des chemins effectuée avec la commission communale et l'appui technique de M. BORDEL de la DDT.

Une estimation de travaux d'investissement concernant les voies communales 18, 21 et 25 est retenue pour un montant de 20 587,50 € HT qui feront l'objet d'une demande de subvention auprès du Territoire.

Une autre demande de subvention sera effectuée pour des travaux de sécurité sur la voie communale 2 de Nalletière concernant la pose d'une glissière de sécurité au niveau de la limite avec Rovon, se montant à la somme de 9 800,00 € HT.

### **3/ Comptes de gestion**

Le Conseil Municipal autorise M. Le maire à signer les différents comptes de gestion de la Commune, ceux-ci étant conformes aux écritures communales.

### **4/ CA et budgets**

Les comptes administratifs sont passés en revue et donnent les résultats suivants :

#### **CA 2010 Eau/Assainissement :**

Fonctionnement	Recettes :	67 861,72 €
	Dépenses :	43 968,52 €
	Excédent :	23 893,20 €

Investissement	Recettes :	12 416,00 €
	Dépenses :	23 590,77 €
	Déficit :	11 174,77 €

#### **CA 2010 Commune :**

Fonctionnement	Recettes :	385 914,88 €
	Dépenses :	338 030,62 €
	Excédent :	47 884,26 €

Investissement	Recettes :	178 937,12 €
	Dépenses :	185 130,33 €
	Déficit :	6 193,21 €

#### **CA 2010 CCAS :**

Fonctionnement	Recettes :	2 000,00 €
	Dépenses :	1 270,00 €
	Excédent :	729,82 €

La commission des finances communales propose une ébauche de budget communal, celui-ci bénéficiant des apports des résultats de clôture du budget Eau/Assainissement qui se monte en fonctionnement à 84 459,71 € et en investissement à 108 989,07 €. Ce budget sera finalisé à la prochaine réunion du 14 mars, ainsi que celui du CCAS, après accord avec le Percepteur sur les modalités finales du transfert du budget de l'eau à la CCV.

## **COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 14/03/2011**

### **1/ Travaux**

Le point est fait sur les différents travaux :

**Cimetière** : Les travaux de démolition du mur ont commencé, ils devraient durer une quinzaine de jours.

**Garage communal** : La commission des travaux doit se réunir mercredi pour évaluer les besoins. Elle visitera le rez-de-chaussée arrière de la Maison Carral, qui sera mis à disposition du Foyer Rural.

**Toiture Ecole/Mairie** : Michel De Gaudenzi annonce que les charpentiers devraient intervenir pendant les vacances scolaires de Pâques.

**Fontaine publique** : Suite au coût engendré par le fonctionnement normal de la fontaine qui sera soumis aux mêmes règles qu'un particulier, un débat a lieu : son maintien en eau ou sa transformation en massif de fleurs. La majorité se prononce sur son maintien avec un recyclage de l'eau par pompage.

**Station d'épuration** : Bien que la commune n'ait plus la compétence, un courrier de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement nous est parvenu. Il émet un avis défavorable sur l'emplacement qui, selon eux, est pénalisant en terme d'impact sur le patrimoine paysager de la commune. Affaire à suivre, mais pour certaines personnes, l'argent public n'est pas leur affaire !

**Chemin forestier du Ruisant** : Suite aux attermolements de la commune de Malleval, une réunion a été programmée pour proposer aux propriétaires forestiers de programmer leur participation sur la 1ère tranche. La décision finale sera prise lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 11 avril. D'autre part, la commune maintient sa participation prévue de 6 900 €.

### **2/ Subventions**

Pour information, la subvention de la commune pour la classe de voile de l'école de Cognin, d'un montant de 1 232 €, est versée au Sou des Ecoles.

Une délibération est prise pour accorder une subvention de 1 500 € pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

### **3/ Budgets**

Le budget communal est arrêté équilibré à la somme de 572 442,48 € en fonctionnement et 376 891,76 € en investissement.

Celui du CCAS est équilibré, lui, à la somme de 3 515,57 € en fonctionnement.

# Le budget communal...

## 1: BUDGET COMMUNAL CA 2010

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges générales	113 588,15	013	Atténuation de charges	10 499,22
012	Charges de personnel	98 815,87	70	Produit des services	17 109,20
042	operation d'ordre entre section article 675	480,22	73	Impôts et taxes	149 453,42
042	operation d'ordre entre section article 676	7 019,78	74	Dotations et participations	176 766,37
65	Autres charges courantes	102 291,76	75	Autres produits de gestion courante	24 522,68
66	Charges financières	15 834,84	76	Produit financiers	3,99
			77	Produits exceptionnels	7 560,00
CA 2010 Recettes :		385 914,88 €			
Dépenses:		338 030,62 €			
Excédent:		47 884,26 €			
<b>Total €</b>		<b>338 030,62</b>	<b>Total €</b>		<b>385 914,88</b>
DEPENSES D' INVESTISSEMENT			RECETTES D' INVESTISSEMENT		
1641	Emprunts	17 723,22	192	plus value	7019,78
2118	autre terrain	675,74	1021	Dotation	5 046,00
2128	des sorbiers (amenagement+espaces verts)	56 284,71	10222	Fonds de compensation FCTVA	47 697,00
21312	alarme ecoles	4 083,02	10223	TLE	3 321,00
2151	programe voirie 2010	15 888,95	1312	Subvention Equipement transférable	13 706,00
2152	panneaux	2 523,18	1323	Subvention du département	68 164,00
21534	Ellectrification	4 305,52	13258	Subvention Com Com	4 288,50
2158	Outilage technique	7 239,78	1326	autres EPL	6 231,00
2183	ecole infomatique	16 391,45	1341	DGE	22 983,62
2188	Autre Immobilisation (Machine a laver)	339,00	2111	Terrain nu	22,87
2313	travaux Ecole Mairie	58 355,76	21318	autres Batiments publics	457,35
238	operation sous mandat CCV (Berges 5J)	1 320,00			
			CA 2010 Recettes : 178 937,12 €		
			Dépenses: 185 130,33 €		
			Déficit: 6 193,21 €		
<b>Total €</b>		<b>185 130,33</b>	<b>Total €</b>		<b>178 937,12</b>

## 2: BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT CA 2010

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges générales	26 189,60	70	Produits de gestion courante	59 706,72
012	Charges de personnel	5 186,16	77	Produits exceptionnels	8 155,00
67	Charges exceptionnelles	176,76			
68	Dotati on aux am ortis sement	12 416,00			
			CA 2010 Recettes : 67 861,72 €		
			Dépenses: 43 968,52 €		
			Excédent: 23 893,20 €		
<b>Total €</b>		<b>43 968,52</b>	<b>Total €</b>		<b>67 861,72</b>
DEPENSES D' INVESTISSEMENT			RECETTES D' INVESTISSEMENT		
13912	Amortissement des subventions	8 154,00	2815	Am ortis sement des immobilisations	12 416,00
1641	Emprunts	0,00			
2031	étude pour la STEP	4 700,28			
2315	STEP(diagnostic, études préalables)	10 736,49			
			CA 2010 Recettes : 12 416,00 €		
			Dépenses: 23 590,77 €		
			Déficit: 3 364,60 €		
<b>Total €</b>		<b>23 590,77</b>	<b>Total €</b>		<b>12 416,00</b>

# En direct des conseils...

## **COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 04/04/2011**

### **1/ Impôts locaux**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, reconduit à l'unanimité les différents taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières, à compter de 2011 :

taxe d'habitation :	11,63 %,
taxe foncière (bâti) :	20,15 %,
taxe foncière (non bâti) :	53,25 %.

### **2/ Subventions**

Le Conseil Municipal vote les budgets de la manière suivante :

Budget communal équilibré :

en fonctionnement à	572 442,48 €,
en investissement à	376 891,76 €.

Budget du CCAS équilibré :

en fonctionnement à	3 515,17 €.
---------------------	-------------

### **3/ SCOT**

Le Conseil Municipal prend connaissance des différentes cartes communales et décide de s'adjoindre les services de l'Urbaniste Sylvie Vallet pour les finaliser avant la décision finale du 21 avril.

### **4/ Travaux**

**Maison Carral** : une convention devra être signée avec le Foyer Rural pour la mise à disposition du rez-de-chaussée.

**Garage communal** : le Conseil Municipal charge M. le Maire de contacter l'Architecte Claude Bernard en lui demandant de modifier l'avancée de toit et en prévoyant des chéneaux traditionnels.

**Clôture du terrain communal** : Le Conseil Municipal décide de clore ce terrain par la pose de panneaux Nylofor 3D gris d'une hauteur de 1,73 m sur poteaux Bekafix par l'entreprise Toutenvert.

## **COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 04/04/2011**

### **1/ Voirie communale**

#### Commission d'Appel d'Offres

Le Maire donne le compte-rendu de la Commission d'Appel d'Offres pour le marché à procédure adaptée des travaux de voirie 2011. Deux entreprises ont répondu et l'entreprise Chambard, moins disante à la somme de 19 096,75 € HT, est retenue devant la SACER à 21 732,50 € HT. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal entérine le résultat de la Commission d'Appel d'Offres.

#### Mise à jour du tableau de classement des voies communales

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la longueur de voies classées à ce jour est de 19 030 m (voies faisant partie du domaine public routier communal par opposition aux chemins ruraux qui font partie du domaine privé communal). Compte tenu des travaux d'amélioration, de modification, ou d'aménagement de surface réalisés par la commune ces dernières années, il conviendrait de revoir la longueur de la voirie communale. L'ap-

pellation des voies doit être modifiée pour correspondre à la nouvelle dénomination des routes et des rues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- prend en compte l'intérêt de mettre à jour le tableau de classement des voies communales (revoir la longueur de la voirie et modifier l'appellation des voies) ;
- demande à la DDT, antenne de St-Marcellin, d'établir, dans le cadre de la mission ATESAT, le dossier préalable de mise à jour du classement des voies communales ;
- autorise Monsieur le Maire à engager les formalités.

### **2/ Travaux**

Le point est fait sur les différents travaux engagés :

- le mur du cimetière est terminé et les pierres tombales re-fixées ;
- les travaux de réfection du toit du bâtiment Ecoles/Mairie se déroulent normalement et devraient être finis en fin de semaine pour la reprise de l'école ;
- un devis pour mettre l'eau de la fontaine publique en circuit fermé va être effectué par les Ets Toutenvert et Combe ;
- la clôture de la Salle Polyvalente est commandée aux Ets Toutenvert. Le choix s'est finalement arrêté sur une grille d'une hauteur de 1,43 m et de couleur verte ;
- le projet de garage communal par l'Architecte Claude Bernard est légèrement modifié. Le Conseil Municipal souhaite fermer la partie semi-ouverte en y adjoignant une porte sectionnelle supplémentaire pour des raisons de sécurité.

### **3/ SCOT**

M. Le maire informe le Conseil Municipal de la réunion que chaque commune a eue avec les techniciens du SCOT pour la finalisation des cartes. Le travail effectué par les élus, sur les conseils de Sylvie Vallet, a été entériné, à l'exception des contours de la zone susceptible d'être urbanisée dans le futur. Celle-ci, par sa superficie, qui n'était pas cohérente avec les droits annuels à construire, a dû être revue à la baisse. Pour le reste, la carte de la trame verte et bleue ne subit aucune modification. Celles du potentiel des terrains agricoles et des limites intangibles ont été modifiées suivant la demande de la commune.

### **4/ Réforme territoriale**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal du calendrier de la future réforme territoriale. La Commission Départementale de Coopération Intercommunale de 47 élus créée début mars devra donner ses propositions à la majorité des 2/3 au Préfet fin octobre, pour une adoption en fin d'année. A partir de janvier 2013, le Préfet mettra en œuvre les options retenues, de janvier à mai 2013, il disposera de pouvoirs renforcés lui permettant de créer, sans accord des intéressés, des EPCI à fiscalité propre, de modifier leur périmètre, de fusionner les EPCI, de dissoudre des syndicats et de modifier leur périmètre. A compter du 1er juin 2013, le Préfet pourra décider le rattachement d'office des dernières communes isolées aux communes existantes. A l'heure actuelle, le schéma présenté par le Préfet à la CDCI est conforme aux desiderata de la Communauté de Communes de Vinay : Quincieu et la Communauté de Communes Vercors/Isère (St-Quentin, La Rivière et Montaud) intégreraient la Communauté de Communes de Vinay, seule Montaud hésiterait.

# En parcourant les rues...

## EFFICACES ...

Au cimetière, les entreprises Toutenvert et Vitaloni, la première pour la modification du mur de séparation et la seconde pour la dépose et la remise en place des stèles, ont réalisé ces travaux délicats qui donnent au cimetière un aspect nouveau.



La toiture de l'école et de la mairie a été remplacée en un temps record, et dans les règles, par l'entreprise Euro Charpente Oliveira pendant les vacances de Pâques durant l'absence des enfants.

## IL FAUT QUE VOUS SOYEZ AU COURANT ...

Le renforcement électrique du réseau basse tension réalisé par l'entreprise INEO, avec le concours du SE38, est en cours de réalisation jusqu'au 20 juin. Des tranchées sont faites rue St Joseph et route de Mallevall, des câbles en aérien sont remplacés Place de la Fontaine et rue de la Vieille Église.

## GOUDRONNAGE PAR CI, PAR LÀ ...

L'entreprise Chambard obtient le marché avec le montant de 19 036 Euros HT pour les opérations suivantes :

- création d'un bourrelet Chemin de Guimetièrre,
- reprise du revêtement en enrobés sur 15m route du Giet,
- un revêtement de chaussée sur 130m Impasse des Charrets et sur 70m Impasse du Rivier avec éventuellement la création d'un puits perdu,
- la réalisation d'emplois partiels à l'émulsion sur diverses voies communales.

## POUR ÉVITER LE PIRE ...

Un panneau incitant à ralentir sera installé route de Chaponnière suite à la vitesse excessive de certains automobilistes.

## N° D'URGENCE POUR LE RÉSEAU D'EAU

Vous n'avez plus d'eau à votre robinet, vous découvrez une fuite sur le réseau public, téléphonez au Service dépannage : 04 76 36 94 01 à la régie de Vinay.

## REPARTITION DES EXTINCTEURS DE LA COMMUNE

### SERVICE du PUBLIC

01 – BITH Pierre – Le Port	10 kg
02 – BOREL Jean – Le Village	50 kg
03 – BOUCHER Louis – Le Fleuret	10 Kg
04 – CHAMPON Bernard – La Tour	50 kg
05 – DUBOUCHER Noël – Le Vieux Village	10 kg
06 - ESCOFFIER André – Le Giet	50 kg
07 – FILLET Jean-Noël – Nalletière	50 kg
08 – GAY Henri – Bassetière	50 kg
09 – THOMASSET Félix – La Vorcière	50 kg
10 – GUINET-BOUCHER Henri – Le Rivier	50 kg
11 – MAIRIE (Couloir) – Le Village	50 kg
12 – MICHALLET Joseph – Chaponnière	50 kg
13 – RUBICHON Robert – Chagneux	10 kg

### BÂTIMENTS COMMUNAUX

01 – Bibliothèque
02 – Salle des fêtes
03 – Couloir Mairie
04 – Couloir Ecoles
05 – Chaufferie Ecole/Mairie
06 – Chaufferie Salle des fêtes
07 – Eglise (sacristie)

Les extincteurs sont révisés annuellement.

## LE SITE COMPOSTAGE SEMI-COLLECTIF

Le site de compostage semi-collectif de la résidence SAINT JOSEPH est en place.

Le Mercredi 10 Mai les habitants de la résidence et les proches voisins ont inauguré en présence des élus locaux, des représentants du SICTOM et de l'association TRIEVES-COMPOSTAGE le premier site de compostage semi-collectif de COGNIN-LES-GORGES. Ce dispositif, initié par le SICTOM dans le cadre de la mise en œuvre de la redevance incitative, répond à plusieurs objectifs :

# En parcourant les rues...

Technique :

- réduire la production de déchets à la source,
- écarter des filières de traitement des ordures ménagères la partie des déchets compostables,
- réduire les coûts de traitement et de transport.

Social : - responsabiliser les ménages vis-à-vis de leurs déchets,

- développer le lien social.

Développement local :

- projet à forte implication en matière de développement durable,
- image valorisante.

Le fonctionnement du dispositif est fondé sur la solidarité entre les producteurs de déchets, les bénévoles chargés du bon fonctionnement et les utilisateurs du compost.



Les habitants déposent en apport volontaire dans le bac de réception leurs déchets ménagers (épluchures, petits restes de repas, déchets verts...qu'ils ont régulièrement stockés chez eux dans un bio-seau remis par le SICTOM) en n'oubliant pas de recouvrir leur dépôt par un peu de matière sèche structurante (broyat de branches) qu'ils récupèrent dans le second bac prévu à cet effet.



Le processus naturel de transformation commence alors et les bénévoles interviennent une fois par semaine pour s'assurer du bon état du site, remuer à l'aide d'une fourche le compost en maturation pour l'aérer et s'assurer que le mélange n'est ni trop sec ni trop humide. La transformation étant un processus aérobie, le compost ne dégage aucune odeur sauf s'il y a intégration de matières interdites : gazon, poisson et viandes sauf petits reliefs de repas, litières d'animaux... Il est donc conseillé de bien respecter les consignes inscrites sur les bacs. Lorsque le bac à compost sera plein, TRIEVES-COMPOSTAGE installera un troisième et dernier bac de maturation qui permettra de fournir 6 mois après un compost de qualité que les habitants pourront utiliser pour leurs plantes et leurs jardins.



L'inauguration s'est chaleureusement terminée autour d'un apéritif offert par la commune agrémenté de succulentes gourmandises qu'avaient confectionnées les habitants de la résidence. Merci à tous les participants. Que ceux qui ont la main verte attendent encore un peu : le compost sera bientôt à disposition.

# Les Gorges du Nan : Un site géologique étonnant

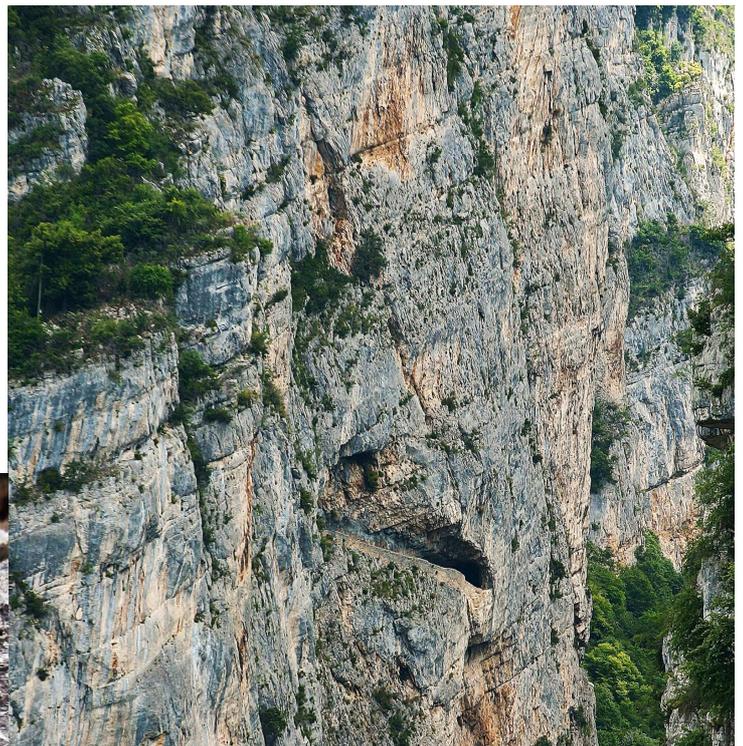
Le 6 juin était propice à la découverte. M. et Mme Arnaud, éminents géologues, qui travaillent sur le projet géo-parc avec le Parc Naturel Régional du Vercors, avaient convié des professionnels du tourisme et des élus ou habitants de Cognin et Malleval à une visite de vulgarisation du site géologique des Gorges du Nan. Site, où depuis 1984, ils amènent les stagiaires de toutes nations. Nous allons enfin savoir ce qu'admiraient ces groupes de tout horizon à la sortie des tunnels.



Le début de l'explication commence à la sortie des encoffrements où l'on nous fait remarquer les falaises composées d'empilements de couches de rochers qui, comme une pile de livres, s'entassent dans les gorges et, plus généralement, dans les paysages du Vercors. Cette pile a eu la bonne idée de glisser sur le côté, comme les livres dans les étagères d'une bibliothèque, pour donner un alignement continu à environ 45°.



Puis la taille de la route dans la falaise a eu l'excellente idée de traverser intégralement toutes les couches déposées là ! La route de Malleval est donc unique dans son genre. Elle permet à hauteur d'homme de relire l'encyclopédie complète des dizaines de millions d'années qui se sont inscrites dans le rocher. C'est un véritable musée-école.



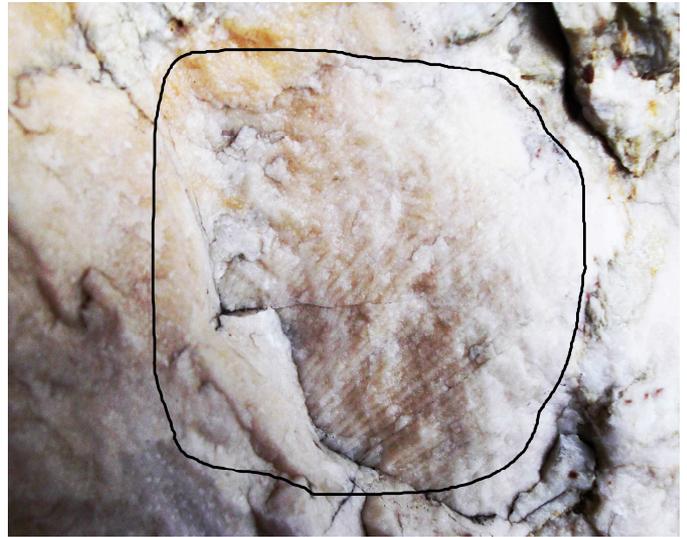
Nous remontons le temps pour nous retrouver au départ à moins 127 millions d'années, dans un climat tropical : la roche contient des fossiles d'oursins. Ces animaux ne vivent que dans les eaux chaudes, dans la vase où la nourriture en micro-organismes est abondante et à l'abri de la lumière, à une profondeur de 30 à 100 m. Le calcaire est piqueté de traces d'épines de ces animaux.



Un peu au dessus, on nous fait remarquer des ondulations qui étaient celles de la mer où il y avait du courant et pas de vie. Plus bas, nous observons des fossiles de crinoïdes ou lys de mer (petit animal au corps formé d'un calice fixé au fond de la mer par une tige flexible) que l'on retrouve dans le calcaire à lauze.

Ensuite on trouve des fossiles de bryozoaires (petit animal marin vivant en colonie dans des

coraux). Leur présence indique que les fonds marins étaient soumis à des courants plus importants qui amènent la nourriture à domicile.



Poursuivons notre voyage dans le temps. Le massif calcaire qui a émergé se cimente et se transforme très vite en roche de couleur rosée typique des climats secs : c'est la marmorisation.

Puis, nous observons un calcaire oolithique (qui contient des oolithes : petites concrétions calcaires sphériques) qui indique une nouvelle montée des eaux. On retrouve actuellement ces oolithes sur les barres sableuses des milieux chauds type Maldives ou Bahamas. De nombreux fossiles de rudistes (mollusques qui colonisent les récifs) nous indiquent un développement de type lagon.

Après une pause repas (pour ceux qui l'avait prévue !), nous nous intéressons aux grottes visibles de la route, celles-ci sont typiques des massifs Karstiques. L'un des



composants du calcaire se dissout, permettant l'infiltration de l'eau donnant parfois naissance à ces cavités.

Revenons aux paysages de rêve, nous sommes à la limite des terres émergées, juste sur la bande de sable où vos pas s'impriment : elle est inscrite dans la falaise, marquée de trace de grains de sable. La tempête sévit : une couche distincte s'inscrit à nouveau dans le calcaire. Se succèdent ainsi plusieurs couches, plage-tempête (entre les repères 26 et 27 de la route).

Enfin nous voici au niveau zéro à l'approche du tunnel, nous sommes au niveau de l'épi karst littoral, les micro-cavités de ce massif karstique sont remplies de dolomie (sédiments).

Ensuite nous constatons une nouvelle immersion, au vue du remplissage des cavités.

Et voilà, c'est comme si nous avions décrypté les pages du premier livre.

Toutes ces observations géologiques ont des applications pratiques, puisque les mêmes couches, au Moyen Orient, regorgent de pétrole.

Si le Vercors avait droit à son classement géologique, il est sûr que cette route en serait l'un des fleurons. C'est déjà l'une des montées cyclistes des plus prisées du massif... voilà une route qui ne cache pas ses atouts à qui sait voir la roche !

Notre petit cours de géologie s'est finalement conclu vers 17h devant le verre de l'amitié.

Nous remercions chaleureusement M. et Mme Arnaud, géologues aussi passionnants que passionnés, qui nous fourniront des explications plus détaillées dans le prochain journal.

Nous espérons une prochaine visite, un samedi cette fois...

Ce jour là, promis : le pique-nique sera organisé !

# Au cœur du village...

## L'ÉPICERIE

L'épicerie de Cognin les Gorges fait sa réouverture début juillet.

L'Echo des Gorges vous propose en primeur de faire la connaissance de Françoise Veyret et de discuter avec elle de son projet de reprise.



E des G: - Pouvez-vous vous présenter, nous dire en quelques mots votre parcours professionnel ?

F. V. : -Mon nom est Françoise Veyret, j'habite Chasselay je suis mariée et j'ai 2 enfants. J'ai travaillé 24 ans dans la distribution alimentaire à divers postes.

E des G: - Pour quelles raisons avez-vous repris ce commerce ?

F.V.: - Je cherchais depuis quelques temps un petit fond de commerce dans le domaine alimentation générale. L'opportunité s'est trouvée sur Cognin les Gorges à ma grande satisfaction.

E des G: - Quels sont vos projets, comment envisagez-vous ce service à la population ?

F.V.: - Je souhaite proposer un éventail de produits qui puissent satisfaire les habitants de Cognin pour leurs petites courses.

E des G: - Entrons dans le domaine plus pratique: quels seront vos horaires et jours d'ouvertures, vos gammes de produits ?

F.V.: -Les horaires d'ouverture prévus sont les suivants :

7h00 à 19h30 du mardi au samedi

7h00 à 12h30 le dimanche et lundi

Avec l'alimentation générale il y aura un dépôt de pain et j'ai la volonté de proposer un maximum de produits locaux et régionaux et quelques articles biologiques qui pourraient être développés suivant la demande.

E des G: - Les habitants de Cognin les Gorges sont heureux de la réouverture de son épicerie. Bonne chance à vous. La commune de Cognin les Gorges fera tout son possible que nos commerces de proximité restent le lieu de rencontre et de convivialité indispensable à la vie de notre village.

## BIBLIOTHÈQUE

Résidence des Gorges, Rue St Joseph.

Permanences: Mardi de 15h30 à 18h et  
Vendredi de 17h à 19h.

La bibliothèque sera fermée pour inventaire du 11 au 23 juillet.

La cotisation annuelle est toujours de :

-10€ pour les adultes

-5€ pour les collégiens et lycéens

-Gratuite pour les enfants de 0 à 11 ans.

Avec l'été et les vacances qui approchent la bibliothèque de Cognin vous invite à venir visiter ses locaux et vous inscrire pour profiter du grand choix de livres de qualités, des nouveautés intéressantes.

Depuis peu, des livres en anglais vous sont proposés.

Quelques achats récents :

### **Jardin, Alexandre : Des gens très bien**

"Tandis que mon père s'endort peu à peu contre moi, je lui parle une dernière fois. Plus tard, tu ne pourras pas vivre avec le secret des Jardins. Il te tuera...Tu feras un livre, Le nain jaune, pour le camoufler. Au même âge que toi....

### **Irving, John : Dernière nuit à Twisted River**

1954, au nord du New Hampshire, à Twisted River, pays sauvage des bûcherons et des floteurs de bois, les draveurs, Dominic Baciagalupo, 30 ans, veuf et père de Danny, 11 ans, travaille comme cuisinier avec, pour garde du corps Ketchum, l'ogre anarchiste au grand cœur, l'ami de toute une vie. Suite à la mort malencontreuse de Jane, sa maîtresse, causée par Danny qui l'a prise pour un ours, père et fils fuient le courroux revanchard du shérif Carl.....

### **Guillaume Musso : L'appel de l'ange**

New-York, aéroport JFK, veille des fêtes de Noël. Madeline Greene, anglaise fleuriste à Paris, heurte Jonathan Lempereur, restaurateur français à San Francisco. Dans la confusion, ils échangent leurs téléphones et ne s'aperçoivent de leur erreur qu'une fois en vol....

### **Levy marc : L'étrange voyage de monsieur Daldry**

Alice mène une existence tranquille, entre son travail, qui la passionne, et sa bande d'amis, tous artistes à leurs heures.

Pourtant, la veille de Noël, sa vie va être bouleversée. Au cours d'une virée à la fête foraine de Brighton, une voyante lui prédit un mystérieux avenir. Alice n'a jamais cru à la voyance, mais elle n'arrive pas à chasser ces paroles de son esprit.....

### **Angot Christine : Les petits**

Ils se rencontrent à Paris.

L'histoire s'installe par paliers, mais assez simplement. Ils finissent par prendre un appartement dans le quinzième, où ils vivent, avec les enfants qui arrivent à un rythme régulier. Rien que de très ordinaire, classique, courant. Mais que se passe-t-il à l'intérieur de ces quatre murs ? Comment se reconstituent

# Au cœur du village...

dans un intérieur les luttes sociales, raciales, sexuelles ? Vont-ils s'en libérer ? Quel rôle joue l'argent ? .....

## **Gérard Mordillat : Rouge dans la brume**

Carvin, la trentaine, est ouvrier mécanicien dans une usine du Nord.

Sa femme Chantal rêve de confort et de soleil. Ne supportant plus la dureté de leur vie ni les luttes quotidiennes, elle le quitte et emmène avec elle Océane, leur fille de quatre ans. Anath, la trentaine elle aussi, est la DRH de l'usine où travaille Carvin. Elle est mariée à un professeur d'université qui lentement s'éloigne d'elle, perdu dans les livres, l'alcool et d'inavouables secrets. Rien ne semblait devoir rapprocher Carvin et Anath.

## **Fatou Diome : Celles qui attendent**

Arame et Bougna, mères de Lamine et Issa, clandestins partis pour l'Europe, ne comptaient plus leurs printemps; chacune était la sentinelle vouée et dévouée à la sauvegarde des siens, le pilier qui tenait la demeure sur les galeries creusées par l'absence.

Coumba et Daba, jeunes épouses des deux émigrés, humaient leurs premières roses...

## **Boissard, Jeanine : N'ayez pas peur, nous sommes là**

Elle s'appelle Ninon Montoire, a trente ans, est sapeur-pompier.

Accidents de la route, bus scolaire en perdition, secours d'urgence aux blessés, aide aux personnes esseulées, risques de pollution, feux difficiles à maîtriser... dans son métier tout peut arriver.

## **Quelques policiers**

### **Stefan Mani : Noir océan**

De lourds nuages noirs s'amoncellent dans le ciel zébré d'éclairs au moment où le "Per se" quitte le port de Grundartangi en Islande en direction du Surinam.

À son bord, neuf membres d'équipage qui, tous, semblent avoir emporté dans leurs bagages des secrets peu reluisants. Ceux qui ont entendu dire que la compagnie de fret allait les licencier et qu'il s'agit là de leur dernier voyage sont bien décidés à prendre les choses en main.... La mutinerie n'est pas ....

### **Elsa Marpeau : Les yeux des morts**

"Une grille, trois marches - l'entrée des urgences.

Entassés dans le hall, des gens assis sur des bancs en fer attendent leur admission. A l'intérieur, les tumeurs qui dévorent, les virus qui s'étendent, les artères bouchées". Et puis, les meurtres. Que représentent deux morts de plus dans cette guerre quotidienne, dissimulée derrière les murs de l'hôpital ? Rien, sauf pour Gabriel Ilinski, le technicien de scènes de crime appelé sur les lieux. Il est le seul à ne plus pouvoir les oublier.

### **Mary Higgins Clark : L'Ombre de ton sourire**

Après des décennies de silence, Olivia Morrow peut-elle enfin révéler le secret que sa cousine, sœur Catherine, a emporté dans la tombe ? L'héritage en jeu est trop important pour que certains ne s'en inquiètent pas...

Un formidable suspense où la grande Mary Higgins Clark entrelace science, foi et quête d'identité dans une course haletante contre la mort.

## **Le rayon jeunesse s'est aussi enrichi de nouveautés :**

De beaux livres cartonnés pour les tout petits, de petites BD sans texte pour l'imagination débordante de nos bambins.

Des documentaires sur les animaux, comme le poisson clown, l'orque, le chevreuil, et bien d'autres encore.

N'hésitez pas à venir les emprunter !

Le Site de la bibliothèque est accessible depuis la page de la commune :

<http://cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org>

Ou depuis le site des Bibliothèques de Sud Grésivaudan

<http://bibliotheques.sud-gresivaudan.org>

Venez visiter ces sites et réserver vos livres depuis le catalogue collectif, 112 129 ouvrages sont à votre disposition.

## L'ÉCOLE

## NOTRE SÉJOUR EN BORD DE MER

### **Lundi 14 mars**

Nous sommes partis de Cognin-les-Gorges à 6 h du matin.

Dans le car nous avons regardé la télé.

Nous avons joué et vers 10h00, on s'est arrêtés pour goûter,

Nous sommes arrivés au centre à 11h30.

On s'est installé dans les chambres et puis on a fait l'inventaire et on a mangé.

### **Les bâtiments**

Dans le centre, il y a des bâtiments : la cantine, les classes, les chambres, une cour et une piscine.

La piscine n'était pas en marche et elle n'était pas ouverte.

Dans les chambres, les armoires étaient parfois cassées. Il y avait 25 chambres dont 3 chambres séparées dans l'autre bâtiment. Il y avait le couloir des filles en rentrant, et plus loin, en franchissant une porte, il y avait le couloir des garçons. Entre les deux, il y avait les douches, les toilettes, les lavabos...

Les animateurs du centre dormaient dans un bâtiment à côté de la cantine.

La dame de la cantine était très gentille.

Les bâtiments où l'on faisait classe, on pouvait faire coulisser les murs. Puis, ça se transformait en une immense salle où l'on faisait les veillées.

### **Les veillées**

Les veillées c'est d'abord des jeux le soir pour s'amuser et pour rigoler. Mais il fallait rester calme. C'était difficile. Lundi soir, nous avons fait le jeu des mimes par groupe de 5 ou 6. Mardi soir, il pleuvait, donc nous sommes restés dans le couloir et nous avons joué à des jeux que nous avions apportés.

### **La journée du mercredi**

Mercredi soir, les animateurs nous ont raconté des histoires. Et jeudi, c'était la boum !

# Au cœur du village...

Le matin nous sommes allés à la mine de Cap Garonne et nous sommes allés là-bas en bus parce qu'il pleuvait. Le monsieur de la mine nous a raconté une histoire.

Nous avons visité la mine, il y avait du cuivre et de très jolies pierres. La mine a été construite et elle a été exploitée jusqu'en 1917. En 1984 ils en ont fait un musée. Il y avait une galerie. C'était trop cool !!!



Après manger, nous sommes allés faire de la voile, les bateaux étaient déjà montés, parce qu'il y avait les deux groupes qui faisaient de la voile le même jour. Nous sommes allés loin dans l'eau.

Après, nous sommes rentrés au bord de l'eau et on a goûté.

## La voile

Il y avait 3 animateurs qui s'appelaient Guillaume, Sylvia et Raphaël. On devait monter les bateaux avec le mat, la dérive, et le gouvernail. Dès que les bateaux étaient montés, on les poussait à l'eau. On était attaché par une corde pour que le zodiaque nous emmène en pleine mer. Après ils nous détachaient pour naviguer. On faisait de la voile pendant deux heures puis on se rattachait pour rejoindre la plage.



Pour avancer, il fallait tenir la voile et puis l'autre camarade devait contrôler le gouvernail. Il fallait être deux sur le bateau, parfois trois. Pour virer de bord, quand le vent soufflait de l'autre côté, celui qui contrôlait le gouvernail devait tenir la voile

et vice-versa. Certains ont fait une course de bateaux avec une pagaie parce qu'il n'y avait pas de vent.

## Un tour en zodiaque

Comme il y avait du vent nous avons dû abandonner la voile, à la place, nous avons fait du zodiaque. Nous nous sommes mis par groupe de 4 ou 5. Nous sommes allés dans les zodiaques puis la rigolade a commencé. Ceux qui conduisaient les zodiaques étaient Raphaël et Guillaume. Raphaël allait vite et sautait de belles vagues et Guillaume faisait de supers virages et de belles vagues. C'était trop bien. Le zodiaque de Guillaume était en métal. Ça faisait mal aux fesses. Celui de Raphaël était en plastique, c'était mouillé, donc ça glissait.

## Jeudi

### Le Zodiaque

On est monté dans le zodiaque soit avec Raphaël soit avec Guillaume.

Quand le zodiaque frappait les vagues, on avait l'impression de s'envoler !

### Le port Les Oursinières

Dans ce port il y a plein d'oursins et l'été les touristes n'ont pas le droit de pêcher les oursins.

### La pêche à pieds

On est allé à la pêche et on a pêché des coquillages, des crabes et des étoiles de mer. Après on est rentré et sur la route on a vu des cadavres d'oursins et ça sentait l'eau de mer.



## Visite au port

Nous sommes descendus dans les bois pour aller au port.

Arrivés au port le moniteur nous a donné une feuille avec des questions. Nous devons y répondre en groupe, et demander des réponses aux personnes qui étaient sur le port.

Quelques questions et leurs réponses :

- Pourquoi le port s'appelle le port des Oursinières ? Parce que avant il y avait beaucoup d'oursins.
- A quoi sert la grande grue qui est sur le port ? Elle sert à réparer et à peindre les bateaux.
- Comment s'appelle le bateau traditionnel de cette région ? Il s'appelle le pointu.

Et puis nous nous sommes assis pour corriger les questions. Après nous avons pris une photo sur le port. Avant de rentrer au centre nous sommes allés regarder les bateaux. Puis nous sommes rentrés tranquillement au centre pour aller manger.

# Au cœur du village...

## UN AU REVOIR ...

Après 9 ans passés à l'école de Cognin, comme directeur mais avant tout comme enseignant, je pars vers de nouvelles aventures, à la maternelle de St Romans. Je profite de l'espace qui m'est accordé ici pour dire combien j'ai été heureux de travailler à Cognin. C'est très agréable de pouvoir compter sur la mairie, les parents, les collègues pour se consacrer, du mieux possible, à l'éducation des élèves : autant aux apprentissages scolaires qu'aux valeurs qui me sont chères : le respect de l'autre, la solidarité, se parler plutôt que de se taper dessus, s'ouvrir au monde. Modestement, avec les différents collègues qui se sont succédés depuis ces années, nous avons essayé de faire de l'école un lieu de paix.

Je tiens à remercier les conseillers municipaux et Mr le maire, les membres du SSI, les employés municipaux, les parents d'élèves, les membres du sou des écoles, les parents délégués, les partenaires de tous nos projets et activités (la bibliothèque, la musique, ...), les élèves, tous qui m'ont rendu agréables ces années. Et merci aussi à tous les habitants de Cognin qui nous ont vus passer quelques fois pour carnaval et ne nous ont pas lancé des pierres mais plutôt des bonbons !

Frédéric Grassin

## FOYER RURAL

## RANDO PEDESTRE

Des nouveaux itinéraires pour la Randonnée pédestre des Gorges du Nan.

La randonnée pédestre organisée par le foyer rural a recueilli de nombreuses inscriptions. Des nouveaux parcours de 7kms, 12 kms et un parcours expert de 6 heures de marche ont été proposés et ont emprunté de jolis chemins forestiers ou de randonnées, adaptés aux conditions physiques des participants.



Certains sites ont été ouverts exceptionnellement avec l'aimable autorisation des propriétaires pour parfaire les itinéraires. Une bouffée d'air pur, un magnifique panorama, le tout dans le respect d'une approche écologique étaient les maîtres mots de cette belle journée.

## PROGRAMME DE LA VOGUE 2011 :

### Vendredi 5 août

21h00 concert sous chapiteau : entrée gratuite, sécurité assurée

- Crippled Frogs

- Hemett

- La Greule

### Samedi 6 août

13h30 concours de pétanque en doublette

22h00 bal mousse animé par Sun Music sous chapiteau, sécurité assurée

### Dimanche 7 août

11h00 apéro chanté

14h00 pêche à la truite

16h00 activités pour les enfants avec Gladys

activité du dimanche après-midi en cours de préparation

20h00 repas ravioles suivi d'un bal populaire animé par Mus Danse

22h30 feu d'artifice

Fête foraine les 3 jours .

Les personnes désirant aider à la réalisation de la vogue sont les bienvenues.

## CLUB DES GORGES DU NAN

## LES 80 ANS DE LUCETTE LEMONSU

Le club des Gorges du Nan fête les 80 ans de Lucette Lemonsu.



Elle est issue d'une famille de quatre enfants dont elle est l'aînée et a vu le jour à la Tour dans la propriété familiale. Elle a participé aux travaux de la ferme et de la maison.

Lucette s'est mariée à 20 ans dans l'église de Cognin, avec Michel natif de Normandie.

La famille s'est agrandie avec la naissance de cinq garçons et d'une fille.

Grand-mère comblée avec treize petits enfants et six arrière

petits enfants, Lucette a toujours été très active. Elle a consacré sa vie, pour son plus grand bonheur, à élever ses six enfants et a su prodiguer un climat maternel, chaleureux et sécurisant dans sa fonction de famille d'accueil.

Une particularité reconnue par tous singularise Lucette depuis sa plus tendre enfance, elle chante. Dotée d'une

# Au cœur du village...

superbe voix de soprano, Lucette donne libre cours à sa passion du chant. Elle exerce ses talents dans plusieurs chorales à St Marcellin et Vinay et participe à différents concerts. Lucette est une artiste, très souvent sollicitée pour les messes de mariage et son Ave Maria de Gounod, a cappella, confère à ce cantique son caractère sacré.

Elle est depuis de très nombreuses années impliquée dans la vie associative de la commune. Elle est à l'origine de la création du club des Gorges du Nan, voilà maintenant plus de trente ans. Lucette en est la présidente depuis 1997 et se dévoue beaucoup. Qui ne l'a pas vu aller chercher et pousser les personnes en fauteuil roulant afin de leur faire passer un moment de distraction.

Avant de déguster le délicieux gâteau d'anniversaire, tous les adhérents ont félicité Lucette pour le dévouement et l'organisation sans faille des différentes activités du club.

## GOÛTER OFFERT PAR LA MUNICIPALITE



C'est avec un grand plaisir que le club s'est réuni pour déguster la pogne offerte par la municipalité et les îles flottantes confectionnées par Mireille.

## COGN'ARTS

### COGN'ARTS 2ème ÉDITION ...

Cette année encore, des œuvres de qualité présentées par nos artistes de Cognin : pastels, huiles, maquettes, cartes... ont orné la Vieille Église gentiment prêtée par Alain MICHALLET pour cette manifestation.



14



Des superbes mandalas (œuvres éphémères en sable coloré) ont été réalisés par des visiteurs et artistes avec le concours d'Hubert DALMOLIN, spécialiste en la matière.

Le samedi, un vernissage a réuni les visiteurs, artistes et élus autour d'un pot offert par la mairie.

Cette occasion de se retrouver est à renouveler, toutefois une autre date serait peut-être à envisager pour une plus grande affluence.

Sans vous rappeler que cette exposition est ouverte à tous les artistes de Cognin inscrivez-vous pour la prochaine.

## FOIRE TERROIRS ET ARTISANAT

Une première foire sur le thème "Terroirs et Artisanat" a été organisée dans le village.

De jolies réalisations manuelles et artisanales, chapeaux créés par une modiste dont chaque pièce est unique, compositions florales, carterie, bijoux, objets de décoration pour la maison, œuvres picturales ... ont été proposées pour le plaisir des yeux. De nombreux exposants ont présenté des produits issus du terroir pour satisfaire la gourmandise des visiteurs.



La démonstration de Pépito, chien truffier a suscité l'admiration du public pour ses qualités olfactives à découvrir ce diamant noir de la cuisine qu'est la truffe pour son parfum et sa saveur incomparable.

La troupe théâtrale " Les Patoisants de Vinay " ont joué des

# Au cœur du village...



saynettes en patois sur le thème de la foire. Cette association est en répétition tous les mardis au Grand séchoir à 18h00.

Cette première foire a été une grande réussite, les visiteurs sont repartis satisfaits de cette belle journée de découvertes et de rencontres.

## DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

### . UN PETIT CREUX, UNE PETITE SOIF...

**Café des Gorges** 04.76.38.21.94

Rémi PAVIER

Bar, tabac, restauration rapide

### . UN BESOIN EN BÂTIMENT...

**Scierie Gay** 04.76.38.21.02

Daniel Gay

Débit résineux

**Electricité** 06.99.58.36.00

Jean Michel VALENTIN

**Plomberie** 04.76.38.26.45

Eric SANCHEZ

**Métallurgie** 04.76.38.15.15

Jacques ROBERT

Tournage décolletage

### . UNE PANNE MÉCANIQUE....

**BARNAY Frères** 04.76.38.30.40

Mécanique générale

**Auto Blagneux** 06.31.63.53.41

Antoine CATARINO

Réparations auto

**FAC** 06.72.03.67.30

Frédéric DUPUIS

Formations, Conseils, Réparations, Electricité mécanique

### . UN BLESSÉ, UN MALADE...

**Cabinet infirmière** 04.76.36.52.88

Crystel VALENTIN 06.63.98.84.37

### . UN ANNIVERSAIRE, UN ÉVÉNEMENT SPÉCIAL...

**Traiteur** 04.76.36.19.78

Laurent VOIRON

**Carterie** 04.76.38.51.60

Nadine NOYELLE 06.70.82.18.38

**La magie des fées** 06.85.06.34.15

Maryse CALENDINI

Compositions florales, carterie, broderie, organisation de mariages

Alors n'hésitez pas à faire appel à eux !

## TRANSPORT

### BONNE NOUVELLE DE TRANSISÈRE...

A la faveur d'une forte mobilisation des acteurs locaux et à l'issue d'un travail constructif, le Conseil général de l'Isère s'est engagé à tester une amélioration substantielle de la ligne 5000 Pont en Royans - Grenoble du réseau Transisère.

Ainsi, dès septembre 2011, cette ligne proposera 2 nouvelles dessertes entre la porte du Vercors et la capitale du Dauphiné par la rive gauche de l'Isère : une le matin à 6h30 au départ de Pont en Royans et l'autre à 8h00 au départ de St. Gervais. 2 nouveaux retours ont aussi été mis en place : un à 17h30 en direction de Pont en Royans et l'autre à 18h15 pour St. Gervais.

Elle terminera désormais son trajet en gare de Grenoble, donnant la possibilité à ses usagers de prendre des correspondances avec une trentaine de lignes du réseau Transisère, le tramway, le réseau bus de l'agglomération grenobloise et le train.

Un bon encouragement pour prendre les transports en commun.

## ENFANCE - JEUNESSE

### BULLE DE MÔME À ST GERVAIS À L'AUTOMNE !



C'est un lieu où les enfants de 0 à 4ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, nounou viennent jouer ensemble, se découvrir et partager un bon moment.

C'est libre, sans inscription, on vient et on part quand on veut. Pour l'instant, c'est tous les lundis matin de 9h15 à 11h15 à Notre dame de l'Osier et ce sera à St Gervais à l'automne...le lieu, le jour restent à définir.

Renseignements : Communauté de communes de Vinay, pôle Enfance jeunesse 04/76/36/92/10.

# Au cœur du village...

VACANCES ÉTÉ 2011

## LE CENTRE DE LOISIRS S'INSTALLE À COGNIN LES GORGES !

Et oui, le centre de loisirs de la Communauté de Communes de Vinay prend ses quartiers d'été à Cognin les Gorges du 04 au 15 juillet et du 18 au 31 août à la salle des fêtes.

Les enfants de 3 à 13 ans seront accueillis de 7h30 à 18h du lundi au vendredi.

Au programme : 1 mini camp de 3 nuits pour les 9/13ans, 1 camp d'une semaine pour les 6/8ans, des sorties pour tous, des activités sportives, manuelles, de la création, de la découverte, des balades, etc....

Retrouvez le programme complet sur notre site internet <http://cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org/>

## MON ÉTÉ SPORTIF À COGNIN-LES-GORGES...

Cet été, votre centre de loisirs ouvre à nouveau à Cognin les gorges ! Maud, animatrice et directrice depuis plus de 10



ans, j'ai le plaisir d'accueillir vos enfants ainsi que de coordonner l'équipe de joyeux animateurs de cette année. Hors été, j'accueille les jeunes de 9 à 13 ans sur le groupe Passr'l. Notre objectif ? Que les jeunes s'amuse, et passent de bonnes vacances en

notre compagnie. Des animateurs spécialisés en sport, arts de la scène ou encore musique, encadreront vos enfants vers de nouvelles aventures !

Toi, enfant ou jeune qui nous rejoindra cet été, n'oublie pas dans ton paquetage, gourde, affaires de baignade, casquette et crème solaire afin de profiter à fond de ta journée !

Attention... Il reste des places pour le séjour d'une semaine en découverte du camping pour les 6-8 ans du 19 au 25 août ! Randonnée avec des ânes miniatures, baignade et découverte de la région de Gigors sont au programme. N'hésitez pas à nous contacter jusqu'au 13 juillet pour une inscription tardive.

## ART FLORAL

L'art floral redémarre pour une nouvelle saison avec 4 dates : le 15 octobre 2011, le 17 décembre 2011, le 17 mars 2012 et le 16 juin 2012.

Les cours ont lieu à la salle de la cantine de Cognin les Gorges de 8h00 à 12h00 ou de 13h30 à 17h30 .

Le tarif: 45 euros par séance qui comprend les fleurs, les

contenants et une collation. Le tout dans une ambiance conviviale .

Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec Valérie SIMOENS 04/76/38/53/34 ou par mail: [floriscola@gmail.com](mailto:floriscola@gmail.com).

N'hésitez pas à consulter le blog: [floriscola.over-blog.com](http://floriscola.over-blog.com) pour de plus amples informations.

## ETAT CIVIL

### Ils se sont unis :



**Ludivine FEUGIER et Lionel MIGUET le 07 mai 2011, 2099 Route de Chagneux**

### Il a vu le jour :



**Ayden PETROVITCH--POULET, fils de Patrice POULET et Adeline PETROVITCH, le 29 mai 2011, 30 rue de Mallevall**

### Il nous a quitté :



**Marcel VEYRET le 21 février 2011, 11 chemin du Verneux**

## BLOC-NOTES

<b>Mairie</b>	Mardi de 09h10 à 12h10 et de 14h à 19h Vendredi de 09h10 à 12h10 et de 14h à 19h Fermeture annuelle du 27 juillet au 21 août
<b>Poste</b>	Semaine de 08h45 à 11h et de 14h à 15h30 Samedi de 09h à 11h Fermée le mercredi après-midi Fermeture annuelle du 01 au 21 août inclus
<b>Déchetterie</b>	Lundi, mercredi et jeudi : 13h30 à 18h
<b>Vinay</b>	Mardi et vendredi : 09h à 12h et de 13h30 à 18h Samedi : 09h à 18h

## L'écho des Gorges

Bulletin d'informations municipales  
Mairie de Cognin-les-Gorges  
Tel 04.76.38.31.31 ou Fax 04.76.64.08.32  
Email: [mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr](mailto:mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr)  
Site Internet: <http://cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org/>

### Directeur de Publication

Albert GLÉNAT

### Rédacteur en Chef

Patrice FERROUILLAT

### Illustration couverture

Claire BOUTET

### Service Communication

Linda MUZARD

### Comité de Rédaction

Sophie Borel, Bernard Bayle, Cécile Laude, Sylviane Ageron, Linda Muzard, Richard Mourre

### Ont participé à ce numéro

Le Foyer Rural, Chantal Donneger, Ecole de Cognin les Gorges

*Ne pas jeter sur la voie publique  
Tirage à 250 exemplaires.*